

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 426 promulguant le décret du 5 Juin 1914. relatif à la réorganisation de la justice militaire aux colonies.

n° 426

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 novembre 1914

Numéro JO
n° 217 du 30/11/1914

Date du numéro
30 novembre 1914

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1884

Vu le décret du 25 Octobre 1905, relatif à l'organisation de la justice militaire dans les troupes Coloniales, promulgué par arrêté local du 25 Décembre 1903

Vu le décret du 5 Juin 1914, relatif à la réorganisation de la justice militaire aux Colonies

Vu la lettre N° 440 j. m. en date du 16 Septembre 1914, du Gouverneur Général de Madagascar;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulguée dans la colonie, pour y être appliqué suivant sa forme eteneur, le décret du. 5 Juin 1914 susvisé.

Art.2

Le présent arrêté sera enregistré communiqué et affiché partout où besoin sera, et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

Fernand DELTEL.